

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
DU PETR GARRIGUES ET COSTIERES DE NIMES

Nombre de délégués

Afférents au Comité Syndical :
20 titulaires et 20 suppléants

En fonction :
20 titulaires et 20 suppléants

Présents :
16 titulaires et 4 suppléants

Excusés/absents :
4 titulaires
- dont suppléés : 1
- dont représentés : 1
16 suppléants

Date de la convocation

1er septembre 2020

Numéro de la délibération

20-11

Objet de la Délibération

Election des Vice-Président(e)s

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture

Le
Et publication ou notification

Le

L'an deux mille vingt, le dix septembre à dix-huit heures, le Comité Syndical s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de l'Hémicycle au Colisée 3.

Étaient présents Mesdames et Messieurs les délégué(e)s du PETR :

Pour la communauté d'agglomération Nîmes Métropole : (13)

*Titulaires : Mesdames Mary BOURGADE, Marie-Françoise MAQUART, Aline BRUGUIERE, et Messieurs Xavier DOUAIS, Frédéric TOUZELLIER, Jacques BOLLEGUE, Yoann GILLET, Rémi NICOLAS, Bruno FERRIER, Gaël DUPRET
Suppléants : Madame Valérie MAGGI et Messieurs Daniel VOLEON et Patrick CHABERT.*

Pour la communauté de communes Beaucaire Terre d'Argence : (7)

*Titulaires : Mesdames Claudine SEGERS, Myriam NESTI et Messieurs Max SOULIER, Julien SANCHEZ, Gilles DUMAS et Jean-Marie FOURNIER.
Suppléante : Madame Catherine CLIMENT*

Avaient donné pouvoir : (1)

Monsieur Juan MARTINEZ à Monsieur Jean-Marie FOURNIER.

Monsieur Gaël DUPRET est nommé secrétaire de séance.

Vu le Code Général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 5211-2, L.5211-10 et L. 5711-1 et suivants ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2007-172-23 du 21 juin 2007 modifié, portant création du Syndicat Mixte du Pays Garrigues et Costières de Nîmes ;

Vu l'arrêté préfectoral n°20181412-B3-002 du 14 décembre 2018 portant transformation du Syndicat Mixte du Pays Garrigues et Costières de Nîmes en Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) ;

Vu la délibération n°20-10, en date du 10 septembre 2020, fixant le nombre de vice-présidents et de membres du Bureau Syndical au sein du PETR ;

Considérant qu'en l'absence de dispositions légales particulières, les vice-présidents doivent être élus successivement au scrutin uninominal ;

Considérant qu'il est nécessaire de faire un appel à candidature en séance ;

Considérant les candidatures suivantes annoncées après concertation en suspension de séance ;

1^{ère} Vice-Présidence :

Candidature : Monsieur Xavier DOUAIS

Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 3 suppléants sans voix délibératives

Nombre de votants : 18

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0

Nombre de suffrages blancs : 0

Nombre de suffrages exprimés : 18

Majorité absolue : 10

Nombre de délégués

Afférents au Comité Syndical :
20 titulaires et 20 suppléants

En fonction :
20 titulaires et 20 suppléants

Présents :
16 titulaires et 4 suppléants

Excusés/absents :
4 titulaires
- dont suppléés : 1
- dont représentés : 1
16 suppléants

Date de la convocation

1er septembre 2020

Numéro de la délibération

20-11

Objet de la Délibération

Election des Vice-Président(e)s

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture

Le
Et publication ou notification

Le

Nombre de suffrages obtenus :

Monsieur Xavier DOUAIS : 18

2ème Vice-Présidence :

Candidature : Madame Marie-Françoise MAQUART

Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 2 suppléants sans voix délibératives

Nombre de votants : 18

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0

Nombre de suffrages blancs : 1

Nombre de suffrages exprimés : 17

Majorité absolue : 9

Nombre de suffrages obtenus :

Madame Marie-Françoise MAQUART : 17 voix

3ème Vice-Présidence :

Candidatures : Messieurs Jean-Marie FOURNIER et Julien SANCHEZ

Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 2 suppléants sans voix délibératives

Nombre de votants : 18

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0

Nombre de suffrages blancs : 0

Nombre de suffrages exprimés : 18

Majorité absolue : 10

Nombre de suffrages obtenus :

Monsieur Jean-Marie FOURNIER : 14 voix

Monsieur Julien SANCHEZ : 4 voix

4ème Vice-Présidence :

Candidatures : Madame Myriam MESTI et Monsieur Julien SANCHEZ

Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 2 suppléants sans voix délibératives

Nombre de votants : 18

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0

Nombre de suffrages blancs : 0

Nombre de suffrages exprimés : 18

Majorité absolue : 10

Nombre de suffrages obtenus :

Madame Myriam MESTI : 15 voix

Monsieur Julien SANCHEZ : 3 voix

Ont été proclamés et immédiatement installés :

- M. Xavier DOUAIS, 1^{er} Vice-Président

- Mme Marie-Françoise MAQUART, 2^{ème} Vice-Présidente

- M. Jean-Marie FOURNIER, 3^{ème} Vice-Président

- Mme Myriam NESTI, 4^{ème} Vice-Présidente

Le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE

Extrait certifié conforme au Registre des délibérations
du PETR Garrigues et Costières de Nîmes

PRÉFECTURE DU GARD	Le Président
Reçu le	
21 SEP. 2020	
Bureau du Courrier	Rémi NICOLAS

